



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG. 382/Inf. 4
30 juin 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Onzième Réunion des Points Focaux pour les ASP

Rabat (Maroc), 2-5 juillet 2013

**RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU "PROJET
REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU MEDITERRANEEN
D'AIRES PROTEGEES MARINES ET COTIERES (AMP) A TRAVERS LE
RENFORCEMENT DE LA CREATION ET LA GESTION"
(Projet MedMPAnet)**

Les Délégués sont priés d'amener leurs documents à la réunion

Note: Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leur autorité, ni quant au tracé de leur frontière ou limites. Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne représentent pas forcément les vues du CAR/ASP ni du PNUE.

© 2013 Programme des Nations Unies pour l'environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P.337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

Les versions originales en anglais et français du présent document ont été préparés par:

Souha EL ASMI, Chef du Projet MedMPAnet, CAR/ASP; et

Atef LIMAM, Adjoint au Chef du Projet MedMPAnet, CAR/ASP.

AVANT-PROPOS

Le présent document a été préparé pour les besoins de la Onzième Réunion des Points Focaux pour les ASP, qui se tiendra à Rabat (Maroc) du 2 au 5 juillet 2013, en présence de représentants des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, mais également des organisations régionales pertinentes travaillant sur la préservation de l'environnement marin en Méditerranée.

Ce document fournit un aperçu détaillé sur les activités mises en œuvre dans le cadre du Projet depuis son lancement à la mi-2010, ainsi que sur les activités prévues pour la période 2013-2014.

Les sections de ce document ont essayé de suivre l'ordre des activités comme présentées dans le document du Projet, mettant l'accent sur quatre grands ensembles d'activités: (i) Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP, (ii) Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et d'améliorer sa représentativité écologiques, (iii) Amélioration de la gestion des AMP, et (iv) Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveaux régional et national.

La présente réunion des Points Focaux pour les ASP permettra au CAR/ASP de réajuster quelques activités si nécessaire, et ce en se basant sur les recommandations et évaluations des pays partenaires.

Les auteurs du rapport:

S. EL ASMI & A. LIMAM

TABLE DES MATIÈRES

1. MedMPAnet Project data sheet -----	1
2. MedMPAnet Project implementation status -----	2
2.1 Establishment of coordination mechanisms for regional MPA management -----	2
2.1.1 Setting-up of the Project Coordination Unit at CAR/ASP-----	2
2.1.2 Organization of the Project Inception Meeting -----	2
2.1.3 Organization of the Project Mid-term Meeting -----	3
2.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP-----	3
2.2 Identification and planning of new MPAs to extend the regional network and enhance its ecological representativeness -----	5
2.2.1 Establish priority activities needed to create MPAs (Bosnia & Herzegovina, Lebanon, Libya, Montenegro and Syria) -----	5
2.2.2 Identify stakeholder group and potential partnerships (Albania, Libya and Morocco) -----	6
2.2.3 Characterization of priority marine sites suitable to become MPAs (Bosnia & Herzegovina, Montenegro and Morocco) -----	7
2.2.4 Demonstration Projects for MPA creation: Inception, planning, zoning and development of newly created MPAs (Albania, Algeria, Croatia, Montenegro and Tunisia) -----	8
2.2.5 Identification of local stakeholder participation mechanism for the pilot MPAs (Albania, Algeria, Croatia, Libya and Montenegro) -----	11
2.2.6 MPA creation guidelines and teaching packages -----	11
2.2.7 Demonstration Project in Libya: the environmental case for a national network of MPAs in Libya -----	12
2.3 Improving MPA management -----	13
2.3.1 Organizing 3 Mediterranean MPA Regional Training Workshops for MPA managers, practitioners and relevant authorities -----	13
2.3.2 Organizing specific technical assistance and exchange/twinning programmes -----	14
2.3.3 Running on-job-training for managers, practitioners and relevant authorities in identified demonstration areas, on planning, management and ecological aspects of MPAs -----	15
2.4 Ensuring financial sustainability of regional and national MPA networks -----	16
2.4.1 Financial analysis for the establishment of new MPAs -----	16
2.4.2 Demonstration Project: Demonstrating financial sustainability mechanisms for new MPAs in four different areas (Albania, Croatia, Montenegro and Tunisia) -----	16
3. Conclusion and perspectives -----	17

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET MedMPAnet

1. Fiche technique du Projet MedMPAnet

Titre du Projet:	Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le renforcement de la Création et de la Gestion d'AMP
Acronyme du Projet:	MedMPAnet
Contexte du Projet:	PNUE/PAM-FEM Partenariat Stratégique pour le Grand Ecosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership) / Composante 3: Conservation de la diversité biologique: Mise en œuvre du PAS BIO et les PAN y relatif / Sous-composante 3.1: Conservation de la diversité côtière et marine à travers le développement d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (AMP)
Agence d'exécution:	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP, Tunis) / PNUE/PAM
Pays bénéficiaires:	12 pays riverains de la Méditerranée: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie
Durée:	60 mois (5 ans)
Jalons du démarrage du Projet:	<i>Accord de Coopération du Projet (PCA - Project Cooperation Agreement) entre le PNUE et le CAR/ASP signé: 7 octobre 2009</i> <i>Premier versement de fonds reçu par le CAR/ASP: 30 avril 2010¹</i> <i>Réunion de démarrage du Projet: 2 juin 2010 (Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO, Istanbul)</i> <i>Equipe du Projet recrutée au complet: 21 juin 2010</i>
Date de clôture:	Juin 2014
Bailleur de fonds / Montant du co-financement:	Commission Européenne (CE) / 1.040.000 EUR Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) / 1.548.673 EUR Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) / 100.000 EUR
Co-financement du CAR/ASP:	200.000 EUR (Espèces) + 216.000 EUR (En nature)
Co-financement des pays partenaires:	1.390.000 EUR (En nature)
Coût total du Projet:	2.888.673 EUR (Espèces) 4.494.673 EUR (Espèces / En nature)
Autres projets connexes:	1. Le projet MedPAN Sud, Sous-composante 3.1 du MedPartnership: exécuté par le WWF-MedPO (Rome) et servant les objectifs du Réseau MedPAN (Hyères) 2. Sous-composante 3.2 du MedPartnership: "Promouvoir l'utilisation durable des ressources halieutiques à travers l'application des approches de gestion basée sur l'écosystème": exécuté par la FAO (Rome)

¹ Conformément aux termes de l'Accord de Coopération du Projet (PCA - Project Cooperation Agreement), le Projet démarre effectivement à la date de réception du premier transfert du budget.

Objectif du Projet:	Améliorer la conservation efficace des éléments importants au niveau régional de la biodiversité côtière et marine, à travers la création d'un réseau d'AMP écologiquement cohérent dans la région méditerranéenne, tel que requis par le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB) de la Convention de Barcelone
Activités du Projet:	<i>Activité 1:</i> Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP <i>Activité 2:</i> Identification et planification des nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et de renforcer sa représentativité écologique <i>Activité 3:</i> Améliorer la gestion des AMP <i>Activité 4:</i> Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP aux niveaux national et régional
Résultats escomptés:	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de plusieurs actions prioritaires par le programme PAS BIO - AMP existantes et proposées fusionnent pour former un réseau cohérent et géographiquement équilibrée qui existe, tant au niveau institutionnel qu'écologique - Une plus grande représentation des habitats côtiers et marins vulnérables et critique de la Méditerranée placée sous protection légale - Outils et capacités pour la gestion de sites méditerranéens reconnus de biodiversité côtière et marine, améliorés - Des mécanismes de coordination permanente, de suivi, d'évaluation et de soutien pour la conservation de la biodiversité côtière et marine de la région - Des approches novatrices en matière de financement des initiatives régionales importantes existantes et futures pour la conservation de la biodiversité côtière et marine, en place

2. Etat de mise en œuvre du Projet MedMPAnet

2.1 Mise en place de mécanismes de coordination régionale pour la gestion des AMP

2.1.1 Mise en place de l'Unité de Coordination du Projet au CAR/ASP

L'équipe du Projet, formée de quatre membres à temps plein: (i) Chef du Projet, (ii) Adjoint au Chef du Projet, (iii) Assistant Technique, et (iv) Assistant Administratif, a été pourvu du personnel nécessaire durant le deuxième trimestre de 2010, et ce en dépit de quelques difficultés administratives et financières (non-disponibilité du co-financement attribué aux salaires du personnel du Projet). Sans une réaction positive et active pour la recherche de solutions de la part du CAR/ASP et de l'Unité de Gestion du Projet MedPartnership du PNUE/PAM-FEM, ces difficultés auraient pu sérieusement entraver l'exécution normale et en temps voulu du Projet.

2.1.2 Organisation de la Réunion de Démarrage du Projet

Le CAR/ASP a organisé la Deuxième Réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO qui a fait office de d'Atelier de démarrage du Projet MedMPAnet. Cette réunion s'est tenue à Istanbul (Turquie) le 2 juin 2010, avec le soutien du Ministère de l'environnement et des Forêts de Turquie. Elle a permis aux pays une bonne compréhension de la portée et de des activités du Projet MedMPAnet.

Avant la réunion des Correspondants Nationaux du PAS BIO, le CAR/ASP a tenu, le 1^{er} juin 2010, une réunion de concertation parmi les membres du Comité Consultatif du PAS BIO qui étaient présents à Istanbul.

2.1.3 Organisation de la Réunion à Mi-parcours du Projet

Le CAR/ASP a organisé du 4 au 6 juillet 2012, à Malaga (Espagne), la troisième Réunions de Correspondants Nationaux du PAS BIO faisant office d'Atelier de travail à Mi-parcours du Projet MedMPAnet et la Quatrième Réunion du Comité Consultatif du PAS BIO (4 juillet 2012). Ces réunions ont été organisées en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement d'Espagne et le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med).

Les réunions ont permis de:

- Discuter et organiser la mise à jour du PAS BIO au nouveau Plan Stratégique pour la Biodiversité de 2011-2020 de la CDB et aux objectifs d'Aichi pour 2020;
- Examiner les avancements des projets en cours et des nouveaux projets régionaux relatifs à la mise en œuvre des priorités régionales du PAS BIO;
- Discuter le premier avant-projet d'indicateurs de l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine et côtière à mesurer au niveau des aires marines protégées;
- Adapter les activités du Projet MedMPAnet à la réalité et à son état d'avancement;
- Améliorer la coordination, la diffusion et la réplique des résultats du Projet MedMPAnet dans les pays méditerranéens et parmi la communauté des organismes régionaux.



Atelier de démarrage du Projet MedMPAnet
(Istanbul, Turquie, 1^{er} Juin 2010) © Atef LIMAM / RAC/SPA



Atelier à mi-parcours du Projet MedMPAnet
(Malaga, Espagne, 4-6 July 2012) ©Souha EL ASMI / RAC/SPA

2.1.4 Développer des outils de communication et d'information et sensibiliser les principales parties prenantes sur les valeurs et l'importance des AMP

Dans le but de sensibiliser les principaux intervenants quant au rôle et aux valeurs des AMP et de communiquer sur l'avancement et les résultats du Projet, le CAR/ASP a entrepris les principales activités de communication suivantes:

- Mise à jour régulière du site Internet du Projet MedMPAnet (<http://medmpanet.rac-spa.org>);
- Diffusion des principales réalisations du Projet à travers d'autres voies électroniques: le site Internet du CAR/ASP (www.rac-spa.org), le portail Internet collaboratif du

- MedPartnership (www.themedpartnership.org), et les médias sociaux (<https://www.facebook.com/MedmpAnet>);
- Elaboration et diffusion de dépliants présentant les objectifs et la portée du projet (première version en 2011; deuxième version en 2012);
 - Des vidéos ont été préparés en partenariat avec les autorités environnementales de Libye (EGA), le Ministère de l'Environnement au Liban et le "Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification" (HCEFLD) au Maroc. (images tournées au cours des missions de terrain effectuées dans les trois pays);
 - Le Projet a présenté un évènement spécial pendant le Forum de 2012 sur les Aires Marines Protégées en Méditerranée (Antalya, Turquie, 25-28 novembre 2012), portant sur «L'identification et la création de nouvelles AMP en Méditerranée: Leçons retenues et défis» ;
 - Le Projet a également apporté son soutien au développement du site Internet du Forum de 2012 sur les AMP (www.medmpaforum2012.org) et à la création d'un film la mise en réseau des AMP de Méditerranée, en collaboration avec le Secrétariat du MedPAN.
 - Les chargés de programme du CAR/ASP-Projet MedMPAnet ont donné plusieurs conférences sur l'étendue du Projet, ses activités et les résultats escomptés, pendant des évènements nationaux et régionaux auxquels ils étaient présents, à: Alger, Ankara, Bizerte, Korba, Hyères, Marseille, Pirana, Sidi Mechreg, Tunis, Vodice, etc.



Brochure du Projet MedMPAnet (Version de 2012)



Deuxième numéro de la lettre d'information électronique du MedMPAnet (Jan. 2013)

2.2 Identification et planification de nouvelles AMP afin d'étendre le réseau régional et améliorer sa représentativité écologiques

2.2.1 Etablir les activités prioritaires nécessaires pour créer des AMP (Bosnie-Herzégovine, Liban, Libye, Monténégro et Syrie)

Un certain nombre d'activités et de réunions ont été entreprises en vue de l'identification des activités prioritaires nécessaires à la création des AMP au Liban, en Libye et en Syrie.

Le CAR/ASP a entrepris, le 24 février 2011, une Réunion de Planification et de Coordination sur les activités du Projet MedMPAnet à Beyrouth, **Liban**, avec des responsables du Ministère libanais de l'Environnement. Cette réunion a permis de discuter et d'examiner les activités du Projet initialement planifiées pour la Liban sur la base des besoins identifiés en 2003 par le PAS BIO. Il a été convenu que les activités du Projet MedMPAnet au Liban soient pleinement harmonisées avec les projets pertinents en cours ou prévus, au niveau du pays. Les activités du Projet MedMPAnet ont été à ce moment réorientées vers des actions plus concrètes, allant au-delà du diagnostic et de la planification. Ces nouvelles activités comprennent des études de terrain de sites identifiés le long des côtes du Liban, afin de collecter des données et améliorer les connaissances écologiques sur la biodiversité marine et côtière.

Dans ce cadre, une évaluation rapide a été menée, début juin 2011 le long de la côte libanaise et a permis d'identifier trois sites écologiquement importants, qui ont fait l'objet d'études plus poussées, en juin 2012.

Du 18 au 28 Juin 2012, le CAR/ASP a organisé, en collaboration conjointe avec le Ministère de l'Environnement, le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) à Beyrouth, l'université d'Alicante et l'UICN-Med, une mission de terrain dans trois sites potentiels le long de la côte libanaise : Ras Chekaa, Enfeh et Raoucheh. Une équipe de consultants nationaux et internationaux mandatés par le CAR/ASP ont pris part à ces travaux de prospection, dont les résultats ont permis de dresser une caractérisation écologique et des orientations de gestion, y compris du zonage, notamment pour le site de Ras Chekaa.

En 2013, le CAR/ASP et le Ministère de l'Environnement ont organisé une réunion de présentation et de discussion des résultats des travaux réalisés dans les trois sites cités précédemment. Ont pris part également à cette réunion les représentants du CNRS, de l'université d'Alicante et l'UICN-Med. Cette réunion a également discuté et mis en place un programme de travail pour la prochaine phase du projet qui consiste à caractériser écologiquement trois nouveaux sites potentiels au sud du Liban (Sidon, Tyr et Nakoura).

En **Libye**, la Réunion préliminaire de Planification et de Coordination au niveau du pays, tenue les 15 et 16 juin 2010, a permis de conclure que cette activité a été partiellement réalisée par l'UICN-Med dans le cadre de son projet MedRAS (phase 1). Le projet MedRAS a permis d'identifier, moyennant une évaluation rapide «rapid assessment», 24 sites d'intérêt pour la conservation tout le long de la partie marine et côtière en Libye.

Il a été, en effet, convenu de focaliser les activités du Projet MedMPAnet sur le développement d'une stratégie nationale pour la mise en place d'un réseau d'AMP en Libye.

La communication officielle avec les autorités environnementales libyennes à Tripoli avait été interrompue durant l'année, en raison de la situation politique qui prévaut dans le pays. La collaboration a ensuite repris à la mi-décembre 2011, lors d'une réunion, tenue à Tunis (Tunisie), avec des représentants de l'Autorité Générale pour l'Environnement (EGA) de

Libye. Cette réunion a permis la mise à jour du plan de travail. Au début de 2012, les termes de référence des consultants nationaux et internationaux ont été convenus et finalisés avec les autorités environnementales libyennes. Cependant, le processus de sélection des experts et le lancement des activités ont été reportés après les élections du Congrès national libyen (juillet 2012).

Au début de 2013, le processus de sélection des experts nationaux et internationaux a été finalisé et le travail a été donc lancé. Une visite technique a été organisée à Tripoli entre le 9 et le 13 juin 2013. Elle a permis de tenir plusieurs réunions de concertation technique avec les représentants des différentes parties prenantes concernées par la création et la planification des AMP et d'analyser et identifier, à ce titre, les besoins prioritaires et les partenariats potentiels nécessaires.

En ce qui concerne la **Syrie**, le CAR/ASP a mené, le 27 février 2011, une Réunion de Planification et de Coordination au Ministère syrien d'État aux Affaires de l'Environnement à Damas, en présence d'un certain nombre d'institutions nationales concernées. Au cours de cette réunion, la planification, les intervenants et les modalités de mise en œuvre des activités du Projet ont été convenus. Un consultant national et un consultant international ont été ensuite embauchés, en étroite consultation avec les autorités environnementales syriennes, et une mission d'experts sur le terrain (Lattaquié et Tartous, Nord de la Syrie) ont été planifiées, pour la mi-avril 2011. Cependant, cette mission a été annulée pour des raisons de sécurité. Les activités sont depuis lors en latence, en raison de la situation politique actuelle dans le pays.

Pour ce qui est de la **Bosnie-Herzégovine** et du **Monténégro**, le CAR/ASP a commencé au début de 2012 une analyse approfondie des cadres juridiques et institutionnels existants dans ces pays, en étroite collaboration avec l'UICN-Med.



Réunion de présentation des résultats du Project au Liban
(Beyrouth, Mai 2013) © Atef LIMAM / RAC/SPA



Réunion des parties prenantes en vue de développer une stratégie nationale pour la mise en place d'un réseau d'AMP en Libye
© Atef LIMAM / RAC/SPA

2.2.2 Identifier les groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels (Albanie, Libye et Maroc)

Pour l'identification des groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels en **Albanie**, le CAR/ASP est en cours de mener, en collaboration avec l'UICN-Med, une analyse approfondie du cadre institutionnel existant et des cadres de partenariats afin de mettre en place une stratégie d'engagement pour les groupes de parties prenantes et les partenariats potentiels pour créer un réseau national d'AMP.

Pour ce qui est de la **Libye**, et comme indiqué ci-dessus dans la sous-section 2.2.1, cette activité est en cours d'exécution par des consultants nationaux et internationaux.

Pour ce qui est du **Maroc**, la réunion de planification et de coordination tenue du 9 au 11 décembre 2010, a permis d'arrêter avec les partenaires concernés le programme de travail du Projet. Un Mémoire d'Entente a été signé entre le CAR/ASP et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLD). Pour ce qui est de l'identification des groupes de parties prenantes concernées par la création d'AMP au Maroc, les consultants nationaux recrutés à ce titre, ont mené une analyse du cadre législatif et institutionnel existant et ont élaboré des recommandations pour une stratégie d'engagement des parties prenantes concernées et de développement de partenariats potentiels pour la mise en place d'un réseau national d'AMP.

2.2.3 Caractérisation des sites marins prioritaires susceptible d'être érigés en AMP (Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Maroc)

Cette activité a été initiée au **Maroc** à travers le recrutement de quatre consultants nationaux qui ont déjà commencé une évaluation des zones marines le long de la côte méditerranéenne marocaine, y compris une cartographie SIG, afin de sélectionner les sites potentiels pour être érigés en AMP. Suite à cette évaluation, le Cap des Trois Fourches situé au nord du Maroc méditerranéen tout près du Nador, a été sélectionné comme site potentiel prioritaire.

Une mission de prospection marine a été menée sur le site au mois de septembre 2012. Un rapid assessment du potentiel écologique du site a été réalisée et des recommandations de gestion ont été avancées.

En 2013, le CAR/ASP et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification ont organisé, le 18 avril à Rabat, une réunion de présentation et de discussion des résultats des travaux réalisés. La réunion a également discuté la suite à donner aux activités menés sur le Cap des Trois Fourches et ce dans le cadre d'une deuxième phase à mener en 2013-2014 en vue d'élaborer un plan de gestion de la partie marine du Cap, y compris la mise en place d'un mécanisme de financement durable.

Au **Monténégro**, et suite à l'élaboration d'un plan de travail conjoint par le Ministère monténégrin de Développement Durable et de Tourisme et le CAR/ASP, une évaluation rapide des habitats naturels le long de la côte du Monténégro a eu lieu, fin octobre 2011, avec la participation d'experts nationaux de l'Institut de Biologie Marine de Kotor et l'ONG locale Nautilus, ainsi que d'experts internationaux. Afin d'effectuer de compléter la phase de collecte de données, une deuxième mission d'évaluation rapide a eu lieu à la mi-juin 2012. Un rapport de synthèse sur l'évaluation des meilleurs sites qui pourraient être érigés en AMP a été finalisé.



Plongée au site d'Iza Perasta, Monténégro (octobre 2011)
© Vesna MACIC



Réunion de présentation des résultats du Projet au Maroc
(Rabat, Avril 2013), © Atef LIMAM / RAC/SPA

Pour la **Bosnie-Herzégovine**, l'opportunité d'une telle activité est toujours en cours de discussion avec les autorités environnementales du pays.

2.2.4 Projets pilotes pour la création d'AMP: création, planification, zonage et développement d'AMP nouvellement créées (Albanie, Algérie, Croatie, Monténégro et Tunisie)

En ce qui concerne l'**Albanie**, le Projet a MedMPAnet a mené le 3 mai 2012, à Tirana, une Réunion de démarrage, au cours de laquelle le plan de travail du Projet a été présenté et approuvé par le Ministère albanais de l'Environnement, des Forêts et de la Gestion des Ressources en Eau. En ce qui concerne l'activité pilote en Albanie, et après des consultations effectuées avec les autorités environnementales albanaïses, le site de la baie de Porto Palermo a été choisi comme site pilote.

Après un processus de sélection, le CAR/ASP a signé (mars 2013) un mémorandum d'entente avec l'institut de conservation de Nature en Albanie (INCA) pour la mise en œuvre des activités du projet

Ainsi les premières activités ont été lancées suite aux contacts établis avec les autorités locales et aux réunions tenues avec les parties prenantes, notamment les pêcheurs, dans la baie de Porto Palermo. Des études écologiques et socio-économiques sont en cours d'être menées.

Au cours de la 2^{ème} Réunion du Comité Directeur du MedPartnership (Damas, mars 2011), l'**Algérie** a demandé le soutien du CAR/ASP, afin de pouvoir lancer le projet de création d'une aire marine protégée dans la région de Réghaïa, dans le cadre du Projet MedMPAnet. Deux autres activités pilotes sont menées dans cette zone dans le cadre du MedPartnership: (i) la gestion des aquifères côtiers et des eaux souterraines (dirigée par l'UNESCO-PHI) et (ii) la gestion intégrée des zones côtières (dirigée par le CAR/PAP).

Dans ce contexte, une réunion de coordination a eu lieu à la fin de janvier 2012, au Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (Alger, Algérie), en présence d'agences d'exécution du MedPartnership travaillant sur la zone de Réghaïa et toutes les institutions nationales et les parties prenantes concernées. Il a été convenu que le CAR/ASP et le Conservatoire du Littoral (CdL) mèneront les études écologiques et socio-économiques

nécessaires dans la région. Une équipe de scientifiques désigné par le CdL a déjà entrepris, à la mi-mai 2012, une mission d'étude de la zone humide côtière (Lac de Réghaïa). En mars 2013, le CAR/ASP a lancé une étude socio-économique y compris l'identification des parties prenantes et des partenariats potentiels nécessaires pour la création et la gestion de la future aire marine protégée de la zone Réghaïa. L'étude écologique prévue pour la deuxième moitié de l'année 2013 est sur le point d'être lancée.

Pour ce qui est de l'activité pilote en **Croatie**, le CAR/ASP a entrepris, fin-Avril 2011, à Zagreb, Réunion de Coordination et de Planification avec la Direction de Protection de la Nature (qui faisait auparavant partie du Ministère de la Culture et actuellement partie du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature) et d'autres institutions nationales concernées. Cette réunion a principalement mené à affiner et ajuster les activités du Projet en fonction des priorités réelles du pays. Après une consultation nationale plus poussée, un nouveau plan de travail a été mis en place. Celui-ci se focalise sur une étude écologique, une étude des activités de pêche et des activités de renforcement des capacités en matière d'inventaire de la biodiversité marine, dans le Comté de Primorje & Gorski Kotar. Les activités préparatoires (y compris la sélection des sites et la compilation de revues documentaires) débiteront au cours du deuxième semestre de 2012.

Le 13 mars 2013, les partenaires croates ont signé un mémorandum d'entente entre le CAR/ASP, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, l'Institut Etatique de la Protection de la Nature et l'Institut publique Priroda. Cela a permis par conséquent le lancement de la mise en œuvre des activités du Projet MedMPAnet en Croatie, qui s'étendront jusqu'au mois de mars 2014.

Durant les mois d'avril et de mai 2013, des travaux de terrain en relation avec les activités socio-économiques liées à la pêche ont été menés. Ces travaux ont été conduits dans différents sites d'études – une AMP, trois sites proposés pour Natura 2000 et le site pilote du Projet MedMPAnet (le Comté de Primorje & Gorski Kotar).

Courant mai 2013 (2-3 mai), une réunion du groupe de travail pour le développement d'un protocole national croate pour le suivi du coralligène a été organisée au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature à Zagreb. L'état des lieux sur la recherche et le suivi du coralligène en méditerranée et en adriatique a été débattu et les grandes lignes du programme de suivi ont été présentées.



Signature du Mémorandum d'Entente en Croatia
(Mars 2013), © Zeljka RAJKOVIC



Réunion avec des représentants des autorités locales
et des pêcheurs en Albanie, © Zamir DEDEJ

En ce qui concerne l'activité pilote au **Monténégro**, et sur la base des résultats préliminaires des évaluations rapides menées en octobre 2011 et juin 2012, et en étroite consultation avec le ministère de l'Environnement du Monténégro, le site de Boka Kotorska a été sélectionné comme site pilote du Projet. A cet effet, il a été convenu que le CAR/ASP joindra ses efforts au CAR/PAP et au CAR/PP pour la mise en œuvre du "Projet Pilote pour tester l'application de l'approche écosystémique (ECAP) à la baie de Kotor".

En 2013, le CAR/ASP a recruté une firme internationale qui a entrepris une étude écologique de la partie marine de la baie de Kotor, y compris des prospection par sonar latéral ainsi qu'une étude sur l'activité de la pêche traditionnelle dans la zone.

Par ailleurs, des discussions sont en cours pour coordonner avec le CAR/PAP et le CAR/PP les activités communes à mener, en particulier celles portant sur le financement durable et l'économie verte.

Le projet pilote en **Tunisie**, visant à la création, la planification, le zonage et le développement de l'AMP nouvellement créée des îles Kuriat, a été lancé, à travers la réalisation d'une première étude écologique de terrain début juillet 2010. Une deuxième campagne d'étude écologique a été entreprise à la mi-juin 2011. Celle-ci a permis la conception d'un zonage préliminaire pour la zone et la formation sur le terrain d'un nombre d'experts locaux. Les termes de référence pour l'élaboration d'un plan de gestion sont en cours d'élaboration en étroite collaboration avec l'Agence tunisienne de Protection et d'Aménagement du Littoral.

Par ailleurs, une étude socio-économique sur la zone a été menée pendant la première moitié de 2012.

Sur la base des résultats des campagnes d'étude écologiques sus-mentionnées (2010 et 2011) et l'étude socio-économique (2012), le projet a démarré l'activité visant l'élaboration d'un plan de gestion des îles Kuriat et la mise en place d'un mécanisme d'implication et d'engagement des parties prenantes.



L'équipe de terrain aux îles Kuriat
(Monastir, Tunisie, Juin 2011), © Cyrine BOUAFIF



Concertation avec les parties prenantes pour l'élaboration du
plan de gestion pour la future AMP des îles Kuriat
© Souha EL ASMI / RAC/SPA

2.2.5 Identification des mécanismes de participation des parties prenantes locales dans les AMP pilotes (Albanie, Algérie, Croatie, Libye et Monténégro)

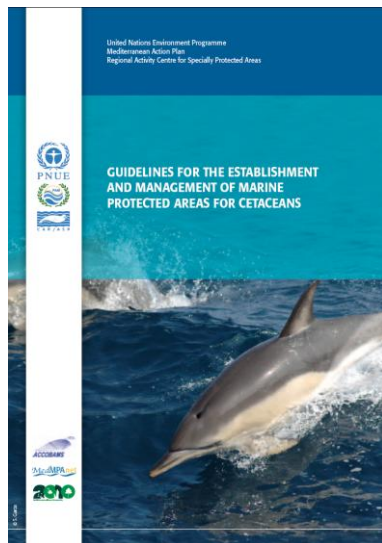
Cette activité relative à l'identification des mécanismes de participation des parties prenantes locales dans les aires marines protégées pilotes seront mis en œuvre au cours de la deuxième moitié de 2013, dans le cadre des projets pilotes présentés dans la précédente sous-section 2.2.4.

2.2.6 Lignes directrices et matériel pédagogique pour la création d'AMP

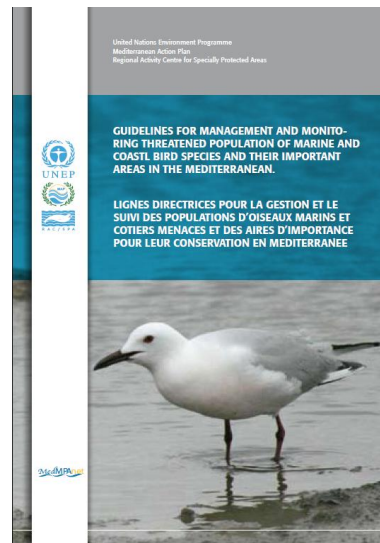
Cette activité vise à développer des méthodologies pratiques sur la création d'AMP durables, et les rendre disponibles aux gestionnaires et aux praticiens.

Dans ce cadre, des lignes directrices et des outils techniques pour la création et la gestion d'AMP, élaborés dans le cadre de la Convention de Barcelone (Protocole ASP DB), ont été révisés et édités (en anglais et en français), afin d'être diffusés auprès des gestionnaires d'AMP et des décideurs méditerranéens :

- Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires spécialement protégées pour les tortues marines en Méditerranée;
- Lignes directrices pour la mise en place et la gestion d'aires marines protégées pour les cétacés ; et
- Lignes directrices pour la gestion et le suivi des populations d'oiseaux marins et côtiers menacés des aires d'importance pour leur conservation en Méditerranée



Couverture des Lignes directrices pour la création et la gestion d'aires marines protégées pour les cétacés



Couverture des Lignes directrices pour le suivi des oiseaux marins et côtiers et leurs aires d'importance

Le CAR/ASP a également collaboré avec le Secrétariat du réseau MedPAN et le WWF-MedPO, dans une évaluation régionale des besoins en matière de guides et d'outils techniques. Cette évaluation a été menée parmi la communauté de gestionnaires et des autorités responsables des AMP dans les pays méditerranéens. Les résultats de cette étude ont été délivrés en mars 2012. Sur la base des résultats de cette enquête, le CAR/ASP est en cours d'élaborer un ensemble de lignes directrices et de matériaux pédagogiques d'enseignement, répondant aux besoins réels des planificateurs les gestionnaires des aires protégées marines. Dans ce contexte, le CAR/ASP a élaboré des lignes directrices sur le suivi de la sterne voyageuse. Un guide technique sur la question du suivi écologique des espèces marines dans les AMP en Méditerranée sera lancé.

En réponse à l'absence de littérature scientifique sur la biodiversité dans les pays arabophones et le défi de la compréhension, l'interprétation et la traduction des connaissances scientifiques en langue arabe, le CAR/ASP, collabore avec le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) de la Banque Mondiale - qui est l'initiateur du projet sous l'égide du programme "Sustainable MED" - et le Conservatoire du Littoral, à la création d'un lexique thématique trilingue, anglais, arabe et français, en ligne (ecoOnto-Med). La première phase de ce glossaire thématique, rassemblant près de 150 termes de la biodiversité, a été mise en ligne fin octobre 2011. Le glossaire "ecoOnto-Med" peut être visité via ce lien: http://ecoonto.cmimarseille.org/index.php/Main_Page.

2.2.7 Projet pilote en Libye: étude de cas environnemental pour un réseau national d'AMP en Libye

L'activité pilote concernant le développement d'un réseau national d'AMP en Libye est mis en œuvre conjointement par le CAR/ASP (Projet MedMPAnet) et le WWF-MedPO (projet MedPAN Sud).

Dans ce contexte, une première mission de terrain, visant à évaluer les caractéristiques biologiques et l'intérêt écologique de l'aire marine et côtière d'Ain Al-Ghazala, a été menée fin septembre 2010, par le CAR/ASP et le WWF-MedPO. Plus de dix experts libyens et internationaux ont pris part à cette étude.

Une deuxième mission de terrain en vue d'étudier les caractéristiques écologiques marines et côtières du Parc National El Kouf a été menée, fin octobre 2010, par le CAR/ASP et le Conservatoire du Littoral. Cette campagne a été réalisée par plus de quinze experts libyens et internationaux.



L'île de Bardaa, golfe de Bomba
(Libye, octobre 2010), © Mathieu FOULQUIE / CAR/ASP



L'équipe de travail sur le terrain à Ain Al-Ghazala
(Libye, octobre 2010), © Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE / RAC/SPA

Au début de l'année 2011 et sur la base de résultats des missions de terrain menées dans l'aire de Ain Al-Ghazala, le Ministère libyen de l'Agriculture, des Ressources Animales et Marines a déclaré la lagune côtière de Ain Al-Ghazala et l'île d'Elba qui lui fait face, en tant qu'aire marine protégée (Décision N° 2_ Année 2011 du 17 janvier 2011).

Le CAR/ASP a lancé, en 2012, des enquêtes socio-économiques sur le site pilote du Parc national d'El Kouf, en vue de compléter les études écologiques menées à l'automne 2010 et d'appuyer les recommandations finales pour la gestion de la zone.

De la même manière, des enquêtes socio-économiques complémentaires sur le site pilote marin et côtier de Ain Al-Ghazala sont prévues. Ils serviront également à compléter les

études écologiques menées à l'automne 2010 et à renforcer les recommandations finales pour la gestion de la zone.

2.3 Améliorer la gestion des AMP

2.3.1 Organiser 3 Ateliers régionaux de formation pour les gestionnaires et les autorités concernées par les AMP

Cette activité est principalement conduite par le WWF-MedPO dans le cadre du projet MedPAN Sud, mais mise en œuvre en collaboration avec le projet MedMPAnet du CAR/ASP. Dans ce cadre, le CAR/ASP a contribué techniquement et financièrement aux trois ateliers régionaux de formation suivants :

- 1^{er} Atelier Régional de Formation sur la Planification pour la Gestion des AMP (Tabarka (Tunisie), 14-23 novembre 2009): 41 participants de 13 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont pris part à la formation.
- 2^{ème} Atelier Régional de Formation sur la Planification pour un Pêche Durable dans les AMP (Kas (Turquie), 2-11 octobre 2010): 48 gestionnaires d'AMP et des représentants des autorités compétentes de 11 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et 8 experts de la région ont participé à cet atelier.
- 3rd Atelier Régional de Formation sur la Planification pour le Tourisme Durable dans les AMP (Split (Croatie), 3-8 octobre 2011): 30 participants (gestionnaires d'AMP, personnel d'encadrement, et des responsables des autorités/administrations compétentes) de 10 pays méditerranéens ont pris part à cet atelier de formation.

Dans le cadre du Projet MedMPAnet, le CAR/ASP a organisé en septembre 2011 à Santa Pola (Espagne), une session de formation méditerranéenne sur les "techniques d'identification et de classification des espèces marines et côtières pour le suivi écologique des aires marines protégées". Cette formation a contribué à renforcer les compétences de 8 gestionnaires d'aires marines protégées issus de 7 pays méditerranéens.

Suite à la réussite de l'atelier de 2011 organisé à Santa Pola (Espagne), en collaboration avec l'Université d'Alicante, et comme action de suivi de celui-ci, le CAR/ASP a organisé une deuxième formation régionale sur la surveillance écologique dans les AMP. Cette formation, à laquelle ont pris part douze (12) participants de huit pays méditerranéens a eu lieu au au mois de septembre au Centre de Recherche Marine à Santa Pola (Alicante) et à la Réserve Marine de Nueva Tabarca.



Deuxième session de formation régionale sur le suivi écologique dans les AMP (Santa Pola, Espagne, Septembre 2012)
© Yassine Ramzi SGHAIER / RAC/SPA



Groupes de travail lors de l'atelier de formation régional à Split (Croatie, Octobre 2011), © Mahmoud Fawzi KAMEL

Par ailleurs, le CAR/ASP a collaboré avec le WWF-MedPO et le MedPAN dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités à long terme visant à améliorer la gestion des AMP de Méditerranée. Une évaluation régionale a été menée, à cet effet, auprès de gestionnaires d'AMP et des institutions régionales, nationales et internationales s'occupant de renforcement des capacités dans la région. Le rapport de synthèse de l'étude a été publié à la fin de juin 2012. Comme première étape de mise en œuvre cette stratégie, les trois organisations partenaires sont en cours de mettre en place un portail web méditerranéen sur le renforcement de capacités en relation avec les questions de conservation.

2.3.2 Organiser une assistance technique spécifique et des programmes d'échange/jumelage

Les participants aux 2^{ème} et 3^{ème} ateliers de formation régionaux mentionnés ci-dessus (Kas 2010 et Split 2011) ont développé des projets spécifiques destinés à renforcer leurs capacités et d'appliquer ce qu'ils ont appris sur le terrain au niveau de leurs aires marines protégées, au cours des 10-12 mois qui suivent chaque session régionale. Ces projets sont mis en œuvre suite à un accord (Accord de mise en œuvre) avec le WWF-MedPO ou le CAR/ASP.

Dans ce cadre, le CAR/ASP a soutenu techniquement et financièrement 4 projets (2 projets en 2011 et 2 projets en 2012) mis en œuvre par 2 ONG nationales travaillent sur les aspects de conservation marine dans leurs pays respectifs (Institut pour la Conservation de la Nature en Albanie (INCA) et l'ONG Nautilus du Monténégro).

Les deux activités techniques menées en **Albanie**, ont porté sur: (i) la mesure de efforts de pêche dans le Parc Marin National de Sazan-Karaburun et la sensibilisation du grand public sur le rôle et les avantages du parc marin pour la pêche, le tourisme, etc. (2011), et (ii) l'identification des activités touristiques potentielles dans l'AMP de Sazan-Karaburun et la région avoisinante; la conception et la production de matériaux de sensibilisation pour l'attraction touristique et l'organisation d'une conférence sur la promotion du tourisme durable avec les parties prenantes locales et nationales (2012).

Les deux activités techniques menées au Monténégro, ont porté sur: (i) l'arpentage de la pression causée par la pêche au harpon et certaines activités de plongée le long de la côte monténégrine, et produire et de diffuser matériel de sensibilisation sur la pêche au harpon et l'impact des plongeurs sur l'environnement (2011), et (ii) Donner l'occasion aux décideurs pour la gestion et le développement du tourisme dans "Katic« zone MPA (Monténégro) pour entreprendre une visite d'échange à la réserve marine de Miramare (Italie) afin d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques pour les visiteurs la gestion des aires marines protégées (2012).



Atelier de sensibilisation pour les plongeurs, Monténégro (2011)
© Vesna MACIC



Brochure illustrant la Charte du Plongeur Responsable
du Parc National de Port-Cros, en Serbo-Croate

Le CAR/ASP et le WWF-MedPO (projets MedMPAnet et MedPAN Sud) ont apporté leur soutien à 22 responsables nationaux et représentants des parties prenantes d'AMP en Libye en termes de renforcement des capacités portant sur (i) la planification pour les études socio-économiques dans les AMP (Bizerte (Tunisie), 26-30 Mai 2012); (ii) Le SIG appliqué à l'environnement marin (Tunis (Tunisie), 1-2 Juin 2012); et L'approche participative et l'engagement des parties prenantes dans les AMP. (Akyaka (Turquie), 10-14 février 2013).

2.3.3 Organisation de formations sur le terrain sur la planification, la gestion et les aspects écologiques des AMP, destinées aux gestionnaires et aux autorités compétentes dans les aires pilotes identifiés

Profitant de toutes les missions écologiques de terrain menées au **Liban**, en **Libye**, au **Maroc**, au **Monténégro** et en **Tunisie**, des formations sur le terrain ont été livrées aux experts locaux par les scientifiques internationaux expérimentés mandatés par le CAR/ASP.

Ces formations sur le terrain ont concerné des thèmes divers, tels que: l'échantillonnage du benthos en utilisant les techniques de recensement visuel et photographique; recensement visuel des poissons; identification de la faune et de la flore sous-marine; espèces exotiques; importance des facteurs socio-culturels dans la planification des AMP; impact des AMP sur la société ; impact anthropique sur les AMP, etc.

Pour plus d'efficacité, le CAR/ASP a essayé, autant que possible, d'offrir ces formations dans les langues locales.



Formation sur le terrain concernant les techniques de mesures des magnoliophytes marines (Monastir, Tunisie, juin 2011)
© Atef OUERGHI / RAC/SPA



Formation sur le terrain sur l'identification des espèces marines (El Kouf, Libye, octobre 2010),
© Yassine Ramzi SGHAIER / RAC/SPA

2.4 Assurer la durabilité financière des réseaux d'AMP au niveau régional et national

2.4.1 Analyse financière pour la mise en place de nouveaux AMP

Cette activité est planifié à partir de la seconde moitié de 2012 et en 2013.

2.4.2 Projet pilote: Démontrer les mécanismes de durabilité financière pour quatre nouvelles AMP (Albanie, Croatie, Monténégro et Tunisie)

Cette activité concernant l'identification des mécanismes de viabilité financière pour les aires marines protégées pilotes sera mise en œuvre à la suite des projets pilotes de création d'AMP présentés dans la sous-section 2.2.4. Cette activité est donc prévue au cours de la deuxième moitié de 2013.

3. Conclusion et perspectives

A ce stade du Projet MedMPAnet (juin 2013), le CAR/ASP a réalisé un nombre important d'activités le mettant sur la voie de la réalisation complète du Projet, tels que l'achèvement d'études écologiques, socio-économiques, législatives et institutionnelles en Albanie, en Algérie, en Bosnie Herzégovine, en Croatie, au Liban, en Libye, au Maroc, au Monténégro et en Tunisie

Suite à de longues discussions et en vue de continuer la mise en œuvre d'activités prioritaires dans la région méditerranéenne, notamment en celles portant sur la création et la gestion d'AMP, la Commission Européenne a accordé une extension budgétaire d'une année du Projet jusqu'à décembre 2014.

Les activités prévues, qui seront exécutés par le CAR/ASP, au cours de la phase d'extension porteront sur:

- La planification de la gestion de l'Aire Marine Protégée de Réghaïa, y compris l'élaboration d'un mécanisme de durabilité financière (Algérie),
- La planification de la gestion de l'Aire Marine Protégée de Salloum, y compris l'élaboration d'un mécanisme de durabilité financière (Egypte),
- La caractérisation écologique de nouveaux sites marins en vue d'être érigés en AMP au Liban,
- La planification de la gestion de la partie marine du Parc National d'El Kouf, y compris l'élaboration d'un mécanisme de durabilité financière (Libye), et
- La planification de la gestion de l'Aire Marine Protégée du Cap des Trois Fourches, y compris l'élaboration d'un mécanisme de durabilité financière (Maroc).